



Rapport de Capitalisation

« Accompagner l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie de communautés rurales, en capitalisant sur l'expérience acquise entre 2017 et 2025 »

Avant-propos

Le présent document constitue le rapport de capitalisation du projet « *Accompagner l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie de communautés rurales, en capitalisant sur l'expérience acquise entre 2017 et 2025* » (CAPI : avril 2025 – mai 2026).

Dans un contexte marqué par la forte vulnérabilité des communautés rurales en Haïti, notamment face aux aléas climatiques, aux contraintes économiques et à l'accès limité à un habitat décent, ce projet s'inscrit dans une démarche visant à améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Il présente la démarche de capitalisation conduite sur une année ainsi que ses principaux enseignements : les bonnes pratiques identifiées, les difficultés rencontrées et les effets observés auprès des bénéficiaires directs et indirects. Il revient également sur les caractéristiques des projets mis en œuvre en Haïti depuis 2017, en mettant en perspective les évolutions et les apprentissages accumulés.

Cette capitalisation vise à documenter, analyser et valoriser les expériences acquises afin d'éclairer les pratiques futures, d'alimenter les stratégies d'intervention et de favoriser leur diffusion auprès d'autres acteurs du secteur.

Ce projet s'inscrit en complémentarité du programme « *Action pour l'habitat* », financé par l'Agence Française de Développement (AFD), avec lequel il partage des objectifs et des enseignements communs.

Le rapport a été élaboré entre avril et mai 2026, à l'issue d'une année de travail fondée notamment sur la conduite d'entretiens auprès des bénéficiaires ainsi que des équipes des partenaires locaux OJUCAH et ATECO et du partenaire technique CRAterre. Cette démarche s'appuie sur une collaboration étroite avec ces acteurs, dont l'expertise et l'ancrage territorial ont été essentiels à la compréhension des dynamiques locales.

Ce travail propose également un regard critique sur les limites rencontrées et les défis persistants, dans une logique d'apprentissage continu et d'amélioration des pratiques.

Les enseignements tirés ont vocation à nourrir de futures interventions, tant en Haïti que dans d'autres contextes présentant des problématiques similaires.

Ce document s'adresse aux porteurs du projet ainsi qu'aux équipes de la Fondation pour le Logement des Défavorisés (FLD) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

SOMMAIRE

I.	Présentation de la démarche.....	5
II.	Comment comprendre la capitalisation ?	6
	Quel est le but de la capitalisation ?	6
III.	Projets financés par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (2017-2026).....	7
IV.	Méthodologie des résultats de capitalisation	11
1.	Plan de capitalisation – Annexe 1.....	11
2.	Plan de sortie – Annexe 2.....	12
3.	Consolidation d’une base de données et d’une carte dynamique	13
4.	Schématisation des stratégies d’amélioration de l’habitat	14
5.	Portraits des habitant-es, artisan-es et partenaires – Annexe 3.....	15
6.	Fiches de bonnes pratiques – Annexe 4.....	16
7.	Diagnostic Participatif de Genre.....	17
V.	Conclusion	19
VI.	Annexes.....	20

Sigles et abréviations

AFD : Agence Française de Développement

AMHA : Amélioration de l'habitat et du cadre de vie de communautés rurales à travers le renforcement des compétences locales avec une perspective de genre et une approche environnementale

ALPROTECTRA : Accès au Logement par la Promotion des Techniques de Constructions Traditionnelles Améliorées

ATECO : Association des Techniciens pour la Construction

FLD : Fondation pour le Logement des Défavorisés

FUNDASAL : Fondation Salvadorienne pour le Développement et le Logement

Minimum (Salvador)

CRAterre : Centre de Recherche d'Architecture en terre

DPG : Diagnostic Participatif de Genre

MUSOTEC : Mutuelle de Solidarité des Technicien-ne-s en Construction

OJUCAH : Organisation des Jeunes Universitaires de Carrefour pour l'Avancement d'Haïti

OSC : Organisation de la Société Civile

SIVUL : Amélioration de l'habitat de personnes mal-logées en situation de vulnérabilité

SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats

TCLA : Techniques Constructives Locales Améliorées

I. Présentation de la démarche

La démarche de capitalisation proposée s'inscrit dans le cadre du projet « *Accompagner l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie de communautés rurales, en capitalisant sur l'expérience acquise entre 2017 et 2025* » (AMHA : avril 2022 – mai 2025), et en articulation avec la troisième phase du projet triennal « *Action pour l'Habitat* » (APH : janvier 2025 - octobre 2027), cofinancé par l'Agence Française de Développement.



Habitat-Cité et OJUCAH ont ainsi fait le choix de mettre en œuvre une phase dédiée d'une année afin d'initier un processus de capitalisation couvrant neuf années d'intervention (2017–2026). Cette démarche répond à un double objectif : d'une part, favoriser une réflexion collective permettant de partager les actions menées et les expériences acquises ; d'autre part, contribuer à l'élaboration d'une stratégie visant la pérennisation des actions engagées.

Dans une première étape, la capitalisation vise à systématiser, analyser et valoriser les expériences d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie développées au fil des différentes phases du projet. Cette phase repose sur une démarche participative impliquant les habitant-es et les partenaires, afin de produire une lecture partagée des actions mises en œuvre. Elle donnera lieu à la coproduction de supports variés (documents de synthèse, fiches pratiques, schémas, cartographies, témoignages) destinés à rendre visibles les apprentissages collectifs, les approches méthodologiques, les outils mobilisés ainsi que les dynamiques locales observées. Ces productions ont vocation à être diffusées auprès des réseaux d'acteurs concernés.

Dans une seconde étape, la capitalisation constitue un levier pour l'élaboration d'une stratégie de sortie et de pérennisation. Des espaces d'échange seront organisés avec les habitant-es afin d'interroger et de renforcer leur rôle dans la continuité des actions. Parallèlement, les partenaires locaux seront accompagnés dans une démarche d'analyse organisationnelle, notamment à travers un autodiagnostic de leurs ressources, compétences et modes de fonctionnement. Ce travail vise à consolider leurs capacités, identifier les axes d'amélioration et affiner les perspectives d'autonomisation.



Structuration de la démarche

La démarche de capitalisation s'organise autour de plusieurs étapes clés :

- **Co-construction de la démarche** avec l'ensemble des parties prenantes, incluant l'élaboration et la validation d'un Plan de Capitalisation ;
- **Collecte et analyse des données** issues des expériences passées (entretiens, ateliers participatifs, revue documentaire) ;

- **Production et diffusion des supports de capitalisation** valorisant les enseignements tirés ;
- **Élaboration d'une stratégie de pérennisation**, fondée sur les résultats de la capitalisation et les dynamiques locales identifiées ;
- **Accompagnement des partenaires locaux** dans le renforcement de leurs capacités organisationnelles et stratégiques.

II. Comment comprendre la capitalisation ?

Quel est le but de la capitalisation ?

Une étude de capitalisation proposée en 2020 par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (FLD) a défini le processus comme le fait de : « ... **Garder la mémoire de ces actions, pour nourrir des processus de réflexion et d'intervention en vue d'une constante adaptation aux attentes et aux besoins des habitants des quartiers ciblés. C'est tout l'enjeu de cette étude transversale de capitalisation**¹ »

En outre, de manière complémentaire, le F3E propose que : "Capitaliser ses expériences, c'est les transformer en connaissances que l'on peut et entend partager et transmettre. En ce sens, elle va plus loin que la capitalisation des pratiques (qui elle se concentre plutôt sur les actions).

En s'intéressant au vécu et à la perception de chaque partie prenante sur ses expériences positives et négatives, la capitalisation des expériences ne se limite pas à la mise en lumière de nouvelles connaissances. La capitalisation contribue également à ce que chaque actrice et acteur ayant

pris part au processus en sorte transformé-e, c'est-à-dire, renforcé-e dans sa capacité à s'ouvrir à l'autre, à apprendre, à re-penser et à améliorer son action.

Ponctuelle ou au fil de l'eau, la capitalisation des expériences peut concerner un projet, une action innovante, des pratiques, un module de formation, une méthodologie, etc. Toute expérience est capitalisable"².

Les principaux bénéfices de la capitalisation des expériences, selon F3E :

- Reconnaître et valoriser la connaissance située de chacun-e
- Améliorer la qualité des pratiques et des actions
- Tirer des enseignements issus de l'expérience
- Renforcer le pouvoir d'agir des actrices et acteurs

¹ Etude transversale multi-acteurs pour une capitalisation des expériences des partenaires de la Fondation Abbé Pierre à l'international. Agir avec les habitants des quartiers précaires, 2020, p.5

² Capitalisation des expériences F3E. Disponible : <https://reseau3e.org/methodologies/capitalisation-des-experiences/#mb-block-349600cd-7ba0-460c-aadb-f323942bd8d5>

- Identifier des pratiques inspirantes
- S'enrichir mutuellement
- Apprendre par l'expérience et renforcer les compétences
- Produire et partager de la connaissance.

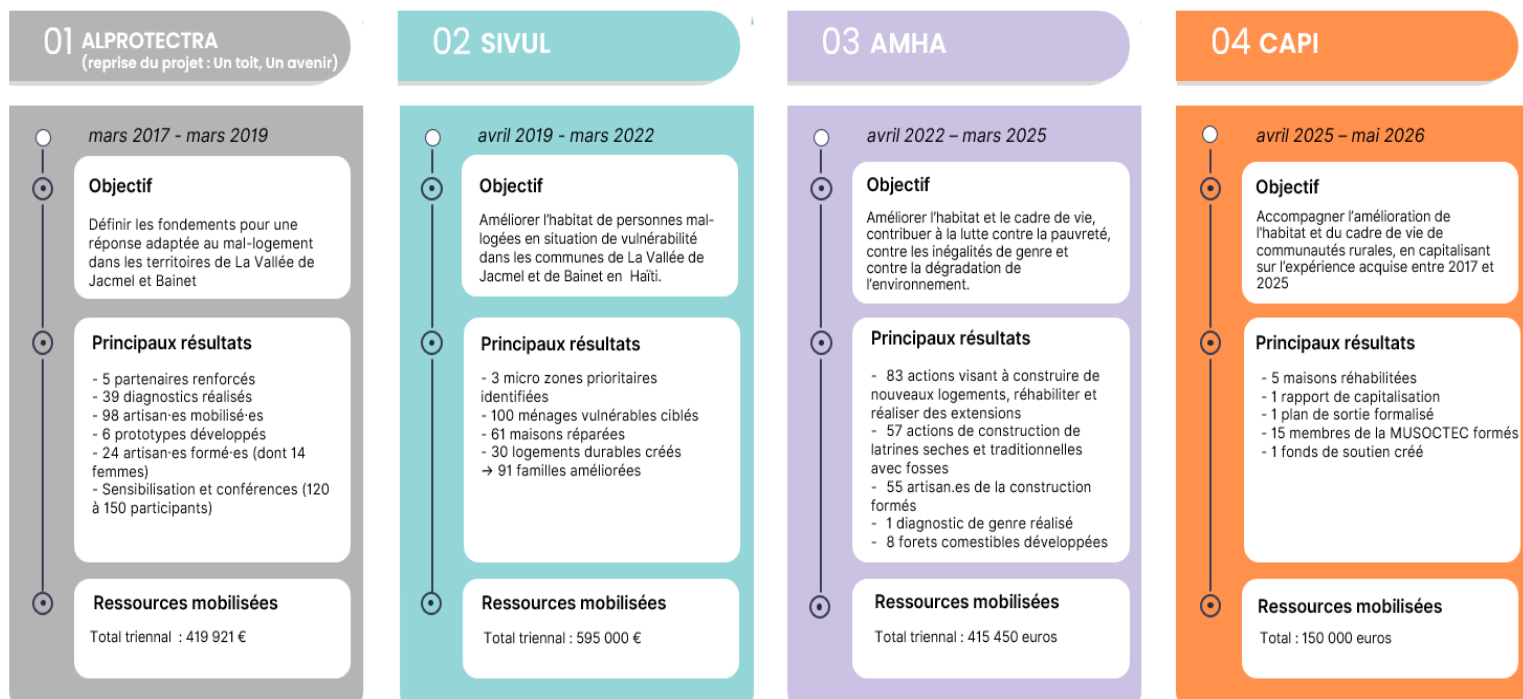
Ces éléments mis en évidence par F3E permettront également de rendre les actions visibles, renforçant la légitimité des OSCs auprès des partenaires techniques et financiers extérieurs. Dans cette optique de capitalisation, ce projet vise à capitaliser l'expérience de travail acquise entre 2017 et 2025, en plus de :

- Systématiser, valoriser et rendre visible les actions sur l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie (OS1) ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'une stratégie de pérennisation des actions

- d'amélioration de l'habitat avec une perspective de genre et une approche environnementale (OS2).



III. Projets financés par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (2017-2026)





Entre 2017 et 2019, Habitat Cité a mené en Haïti, en partenariat avec OJUCAH et ATECO, un premier projet intitulé « *Accès au Logement par la Promotion des Techniques de Constructions Traditionnelles Améliorées* » (ALPROTECTRA). Mis en œuvre dans les territoires de La Vallée de Jacmel et Bainet, ce projet s’inscrit dans la continuité du programme « Un Toit, Un Avenir » porté par Planète Urgence entre 2010 et 2017 et financé par la Fondation Abbé Pierre.

Pensé comme une phase de transition et d’étude, ALPROTECTRA visait à poser les bases d’une réponse adaptée au mal-logement dans ces territoires. Le projet s’est articulé autour de plusieurs axes : l’identification des techniques de construction traditionnelles locales, le renforcement des capacités d’analyse et de conception des acteurs, la formation d’artisans, notamment des femmes, à la réalisation de prototypes, ainsi que la capitalisation des expériences passées et la poursuite des actions de reforestation liées à l’usage du bois local.

À son terme, en mars 2019, le projet a permis d’obtenir des résultats significatifs : cinq groupements partenaires ont été renforcés à travers divers dispositifs d’accompagnement ; 39 diagnostics de constructions ont été réalisés dans cinq localités, mobilisant près d’une centaine d’artisans ; six prototypes d’habitations ont été construits ; et 24 artisans, dont une majorité de femmes, ont été formés et encadrés. Par ailleurs, des actions de sensibilisation et de diffusion ont été menées auprès des populations et des acteurs de l’habitat, contribuant à poser les premières bases d’une stratégie locale de valorisation des techniques de construction traditionnelles améliorées.

Entre 2019 et 2022, Habitat Cité a poursuivi son intervention en Haïti, dans les mêmes territoires et avec ses partenaires OJUCAH et ATECO, à travers le projet « *Amélioration de l’habitat de personnes mal-logées en situation de vulnérabilité* » (SIVUL). Cette phase s’est déroulée dans un contexte particulièrement instable, marqué par la crise politique haïtienne de 2021, des catastrophes naturelles et la pandémie de COVID-19. Malgré ces contraintes, les équipes locales, les artisan·e·s et les habitant·e·s ont poursuivi la mise en œuvre des activités.

Le projet a permis d’améliorer les conditions de logement de 91 familles, à travers la réparation de 61 maisons traditionnelles et la transformation de 30 shelters en habitats durables. Il a également contribué au renforcement des compétences locales, avec notamment le lancement en 2021 d’une première formation en maçonnerie chaînée, associée à un chantier-école. En parallèle, des actions complémentaires ont été menées en matière d’environnement et d’aménagement. Deux forêts comestibles pilotes ont été développées à Poli et Denard, servant de support d’expérimentation en agriculture syntropique pour les équipes locales. Un espace public a également été aménagé au Carrefour les Amandes à Geffray (commune de Bainet), aujourd’hui largement investi par les habitant·e·s.

Cette dynamique a suscité de nouvelles demandes d'aménagement dans d'autres zones, témoignant de l'appropriation du projet par les communautés.

Enfin, le projet a contribué à renforcer la place des femmes, avec l'émergence de six expertes locales dans les domaines de la construction, de l'environnement et du genre. Des initiatives sociales comme les Klub Tifi, espaces dédiés aux filles et adolescentes, ont également été consolidées, favorisant leur épanouissement et leur participation au sein des communautés.



Entre 2022 et 2025, le programme triennal « Amélioration de l'habitat et du cadre de vie de communautés rurales à travers le renforcement des compétences locales, avec une perspective de genre et une approche environnementale » (AMHA) a été mis en œuvre dans la continuité du projet SIVUL. Cette période s'est inscrite dans un contexte national particulièrement instable en Haïti, marqué

par une crise humanitaire multidimensionnelle sans précédent. Celle-ci s'est notamment traduite par une intensification des activités des groupes armés, des épisodes de fermeture des ports et aéroports, ainsi que par la démission du Premier ministre en 2024 sous pression interne et internationale. L'aggravation de l'insécurité, en particulier dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, a entraîné d'importants déplacements internes de population, dont une partie significative vers le Sud-Est, zone d'intervention du programme, qui a accueilli environ 14 % des personnes déplacées.

Dans ce contexte, les populations bénéficiaires et les organisations locales partenaires ont été confrontées à des contraintes majeures d'approvisionnement liées au blocus de régions stratégiques du pays, où sont concentrés les principaux circuits économiques et logistiques. Ces perturbations ont engendré une augmentation significative des coûts de transport, du carburant et des matériaux de construction. Le recours quasi exclusif au transport maritime pour l'acheminement des intrants a par ailleurs accentué ces surcoûts et complexifié la mise en œuvre des activités.

Malgré ces contraintes structurelles et conjoncturelles, le programme AMHA a atteint l'essentiel de ses objectifs opérationnels. Au total, 83 logements ont été construits selon les principes de la Technologie de Construction Locale Améliorée (TCLA), et 57 latrines ont été réalisées. Le projet a également permis le renforcement des capacités de 55 artisan-es du secteur de la construction à travers des formations continues. En parallèle, 180 prêts ont été octroyés via la MUSOTEC, contribuant au soutien des dynamiques économiques locales.

Sur le plan social et communautaire, le programme a favorisé la participation active des femmes et des jeunes filles : en moyenne, 35 à 40 adolescentes ont pris part chaque semaine aux activités du *Club Tifi*, tandis que 42 femmes ont bénéficié d'un accompagnement spécifique visant le développement ou le renforcement de leurs compétences. Enfin, 310 personnes ont été sensibilisées aux pratiques d'agriculture durable, renforçant ainsi l'intégration de l'approche environnementale du programme.

L'année 2025-2026 constitue une phase spécifique d'une durée d'un an, dédiée au lancement d'un processus de capitalisation couvrant neuf années d'intervention (2017-2026). Le projet CAPI, intitulé « *Accompagner l'amélioration du logement et du cadre de vie des communautés rurales, vers une stratégie de durabilité des actions et de capitalisation de l'expérience entre 2017 et 2025* », vise à consolider et analyser les enseignements issus des différents projets mis en œuvre sur cette période.

Ce travail de capitalisation portera notamment sur l'identification des écarts entre les résultats attendus et obtenus, l'analyse des effets imprévus, ainsi que la formalisation des principales leçons apprises. Il a également pour objectif de définir une stratégie de sortie cohérente et concertée, élaborée en étroite collaboration avec les partenaires locaux et les communautés bénéficiaires, afin de garantir la durabilité des acquis.

Parallèlement à cette démarche réflexive, des activités opérationnelles ciblées seront mises en œuvre pour renforcer l'autonomie des acteurs locaux. Cinq maisons seront ainsi réhabilitées, dont trois dans le cadre de chantiers d'apprentissage. Ces interventions permettront aux habitant-es, aux familles bénéficiaires ainsi qu'aux artisan-es non formé-es dans le cadre des projets précédents d'acquérir des compétences pratiques pour l'entretien et la réparation de leur habitat, en s'appuyant sur les Techniques de Construction Locale Améliorée (TCLA). En outre, un appui spécifique sera apporté à la MUSOTEC à travers la formation de 15 de ses membres et la mise en place d'un fonds de soutien. Cet accompagnement vise à renforcer ses capacités de gestion, à élargir l'accès aux services financiers, notamment pour les habitant-es, et à consolider sa pérennité. Dans cette dynamique, 50 nouvelles personnes intégreront les groupes de la Mutuelle de Solidarité, permettant de doubler le nombre total de membres, qui passera de 47 à 100.



IV. Méthodologie des résultats de capitalisation

1. Plan de capitalisation – Annexe 1



La première étape du processus a consisté en l'élaboration d'un plan de travail structurant, visant à organiser et encadrer la démarche de capitalisation sur l'année 2025-2026. Ce document, co-construit avec OJUCAH, précise de manière détaillée les activités à mener, les résultats attendus, les livrables ainsi que les différentes étapes de mise en œuvre. Il s'accompagne d'un chronogramme permettant de planifier les temps clés du processus et d'assurer un suivi rigoureux de son avancement.

Au-delà de sa fonction organisationnelle, ce plan constitue un véritable outil méthodologique au service des objectifs de la capitalisation. Il vise, d'une part, à structurer la collecte, l'analyse et la valorisation des expériences accumulées au cours des projets menés entre 2017 et 2025, en favorisant une démarche participative impliquant les habitant·es, les partenaires locaux et les équipes projet. D'autre part, il contribue à alimenter la réflexion autour de la pérennisation des actions, en posant les bases d'une stratégie de sortie concertée et adaptée aux capacités des acteurs locaux.



Dans cette perspective, plusieurs outils d'activités prioritaires ont été développés afin d'accompagner la mise en œuvre de la démarche. Parmi ceux-ci figurent notamment des ateliers participatifs avec les habitant·es centrés sur la stratégie de sortie, un dispositif d'autodiagnostic destiné aux partenaires locaux, ainsi qu'une enquête associée permettant d'analyser leurs ressources, compétences et perspectives. Ces outils visent à favoriser l'expression des acteurs, à croiser les analyses et à produire des connaissances utiles à la fois pour la capitalisation des expériences et pour la consolidation des dynamiques locales.

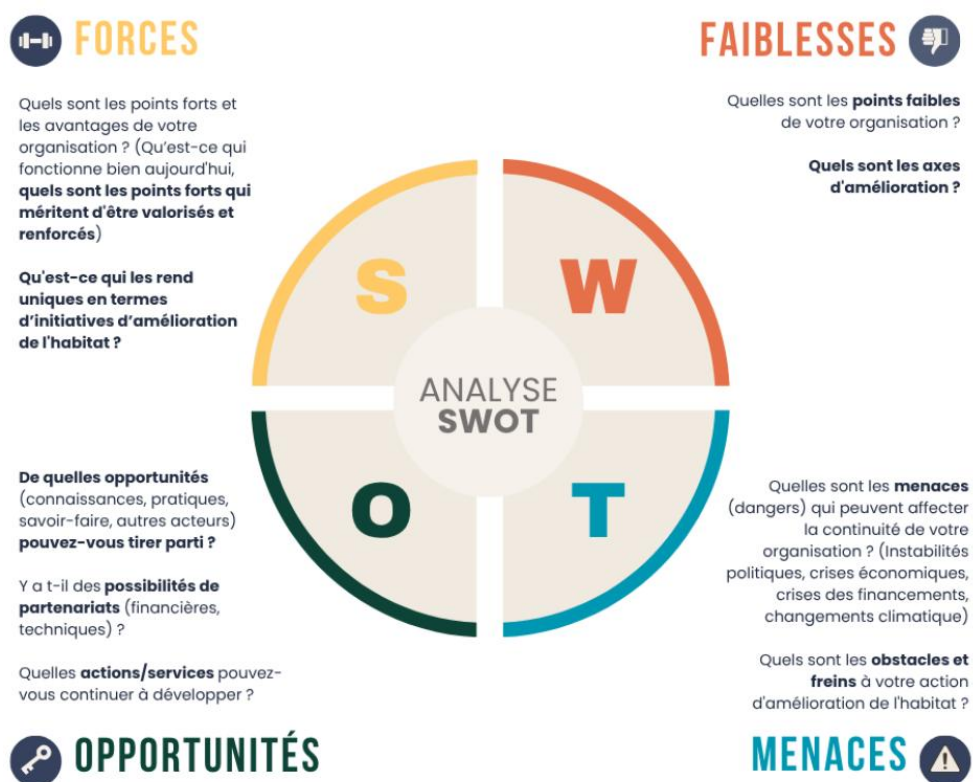
2. Plan de sortie – Annexe 2

Comment comprendre une stratégie de sortie ? Qu'est-ce qu'un plan de sortie ?

Le plan de sortie doit garantir qu'après le départ de l'organisation humanitaire de soutien, la structure de protection communautaire dispose des connaissances, des compétences, de la confiance, de l'acceptation, des outils, des ressources et des opportunités nécessaires pour poursuivre ses activités de protection dans la mesure où elle le souhaite³. Cette stratégie de sortie vise à garantir l'autonomie technique, administrative et financière de l'OSC locale.

Ce document intègre les éléments issus des espaces de débat communautaires, lors de trois ateliers

organisés à Poli-Lavial, Denard et Brésilienne où 55 personnes ont participé. Il intègre également les réflexions issues des espaces d'échange autour d'un autodiagnostic, coordonnés par Habitat - Cité, avec la participation d'OJUCAH et d'ATECO. Une analyse SWOT a été réalisée par les partenaires lors d'un atelier et les équipes ont également répondu à une enquête dont les questions portaient sur 3 axes : le processus d'apprentissage, la stratégie de durabilité des actions et les approches de travail. Ce document vise à formaliser les étapes de travail dans le cadre d'un Plan de sortie.



³ Planification et préparation de la sortie des communautés dans les programmes de protection communautaire, OXFAM, 2021. Disponible : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621208/gd-exit-planning->

[cbp-170921-fr.pdf?sessionId=660B0736264FBF787C36EFA300FBF9F?sequence=4](https://www.cbp-170921-fr.pdf?sessionId=660B0736264FBF787C36EFA300FBF9F?sequence=4)

3. Consolidation d'une base de données et d'une carte dynamique

Dans le cadre du processus de capitalisation, une base de données exhaustive a été consolidée et enrichie afin de recenser l'ensemble des actions réalisées depuis 2017. Celle-ci couvre les différentes typologies d'intervention mises en œuvre dans le cadre des projets : construction, réhabilitation et extension de logements, réalisation de latrines familiales et communautaires, aménagements d'espaces collectifs ainsi que la mise en place de forêts comestibles.

Au-delà de la simple compilation de données, cet outil vise à structurer l'information, à faciliter l'analyse des interventions dans le temps et à renforcer la visibilité des actions menées. Il constitue ainsi un support central pour la capitalisation, mais également pour le suivi, l'évaluation et la communication des résultats auprès des partenaires et des communautés.

Quelques chiffres :

Sur un total de **188 actions recensées** :

- 106 concernent des femmes
- 77 concernent des hommes
- 5 relèvent d'équipements communautaires (château d'eau, espaces collectifs, etc.)

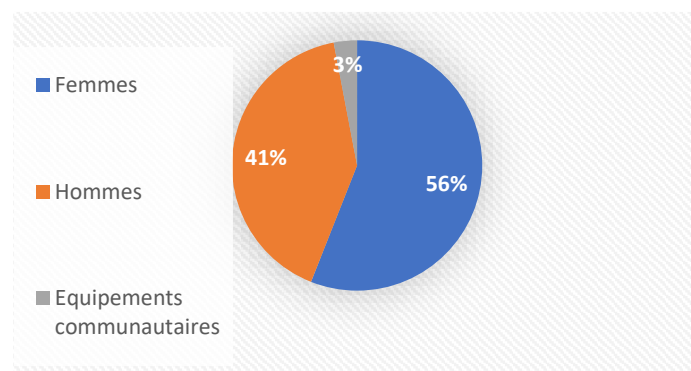
Types d'intervention :

- 49 constructions neuves (dont 4 avec extension)
- 121 réparations (dont 20 avec extension)

- 18 extensions seules

Répartition géographique :

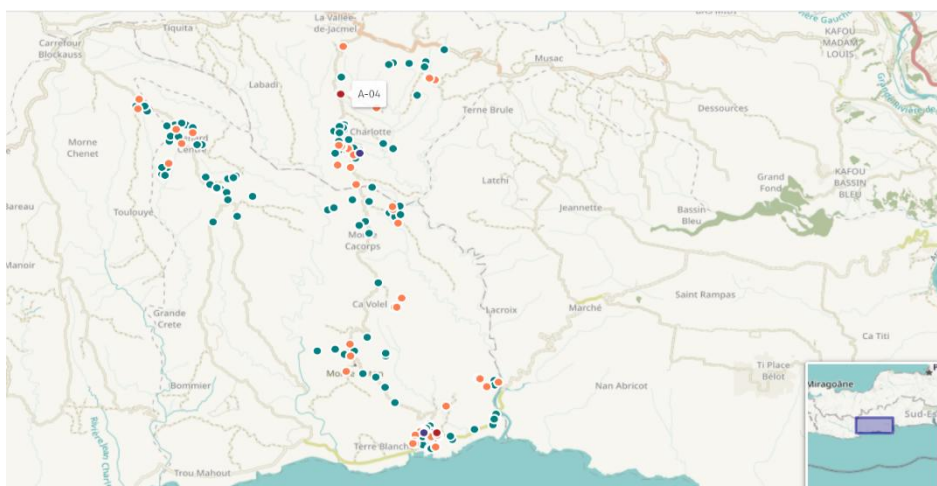
- 66 actions à Poli-Lavial
- 63 à Brésilienne
- 56 à Denard



Par ailleurs, cette base de données a permis la création d'une **carte dynamique** géoréférencée, intégrant pour chaque intervention des informations clés (type d'action, localisation, photographies et brèves descriptions). Cet outil facilite la visualisation spatiale des réalisations depuis 2017 et constitue un support de communication particulièrement pertinent pour valoriser l'impact des projets auprès des parties prenantes.

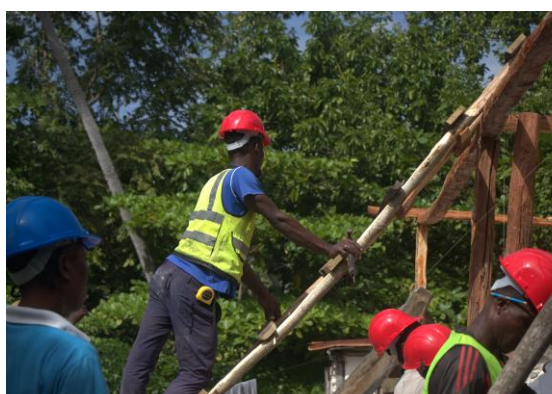
Carte disponible sur le lien :

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/habitat-cite-capi_1375989#13/18.224192/-72.663574



4. Schématisation des stratégies d'amélioration de l'habitat

Frise chronologique en Annexe 3



Afin de représenter de manière synthétique l'évolution des stratégies d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie, une frise chronologique a été élaborée dans le cadre du processus de capitalisation. Cet outil permet de visualiser dans le temps les principales étapes, dynamiques et inflexions des interventions menées depuis 2017, tout en les replaçant dans un contexte plus large.

La construction de cette frise s'est appuyée sur une démarche participative. Lors d'un atelier dédié, les partenaires OJUCAH, ATECO et CRATERre ont été mobilisés pour partager leurs souvenirs, croiser leurs points de vue et reconstituer collectivement les informations clés. Ce travail de mémoire collective a permis de consolider une vision partagée de l'évolution des actions, en valorisant les expériences vécues par chacun des acteurs.

La frise retrace ainsi, sur une période élargie depuis 2010, les principales initiatives mises en œuvre autour de trois axes structurants : l'amélioration du bâti, l'intégration du genre et la prise en compte des enjeux environnementaux. Elle met également en évidence les différents projets déployés, les partenaires techniques et financiers impliqués, ainsi que les éléments de contexte ayant influencé la mise en œuvre (crises, évolutions institutionnelles, opportunités locales).

Au-delà de sa dimension descriptive, cet outil constitue un support d'analyse permettant d'identifier les continuités, les évolutions méthodologiques et les moments clés du programme. Il contribue ainsi à nourrir la réflexion stratégique, notamment en vue de la capitalisation des apprentissages et de la définition de perspectives.

5. Portraits des habitant·es, artisan·es et partenaires – Annexe 4

*« J'ai appris beaucoup de choses dans le cadre du projet. J'ai d'abord été formée comme artisane, puis j'ai suivi une formation pour devenir formatrice de formateurs, et enfin, je suis devenue technicienne. »
Margarette, artisane.*



« La réparation de ma maison est une grande faveur pour ma famille. La maison était en très mauvais état. Après les travaux, la famille peut enfin vivre tranquillement, surtout quand il pleut ou qu'il y a des cyclones. » Gabriel, habitant à Basanique.

Dans le cadre du processus de capitalisation, une série de 15 entretiens semi-directifs a été réalisée auprès des différentes parties prenantes du projet, afin de recueillir des retours d'expérience qualitatifs et complémentaires aux données quantitatives. Ces entretiens ont été menés auprès de trois groupes d'acteurs : 6 habitant·es bénéficiaires, 6 artisan·es de la construction formé·es dans le cadre des projets, et les 3 partenaires OJUCAH, ATECO et CRAterre.

La méthodologie s'est appuyée sur un guide d'entretien semi-directif co-construit par Habitat-Cité et OJUCAH, permettant d'assurer une cohérence dans la collecte des informations tout en laissant une place à l'expression libre des personnes interrogées. Les entretiens ont été conduits en créole haïtien par un membre d'OJUCAH, garantissant une meilleure compréhension et une relation de confiance avec les participant·es. Ils ont ensuite fait l'objet d'un travail de transcription et de traduction en français.

Les contenus recueillis ont été valorisés sous forme de portraits et de témoignages, réalisés par Habitat-Cité, incluant un travail de synthèse, de rédaction et de mise en page. Cette démarche a permis de mettre en lumière les parcours, les perceptions et les apprentissages des différents acteurs, tout en donnant une dimension humaine et incarnée à la capitalisation.

Au-delà de la collecte d'informations, ces entretiens ont contribué à enrichir l'analyse des actions menées, en apportant un éclairage sur les effets du projet, les changements perçus et les défis rencontrés, du point de vue des bénéficiaires et des partenaires.

6. Fiches de bonnes pratiques – Annexe 5



Afin de formaliser et de valoriser les apprentissages accumulés au cours des dix dernières années, un ensemble de fiches de bonnes pratiques a été élaboré autour de plusieurs thématiques clés : l'amélioration du bâti, le genre, l'environnement, l'approche participative et l'économie solidaire.

Ces fiches constituent un outil de capitalisation visant à synthétiser les expériences de terrain et à rendre accessibles les connaissances produites tout au long des projets. Elles permettent d'identifier, pour chaque thématique, les modalités d'intervention mises en œuvre, les facteurs de réussite, ainsi que les limites rencontrées et les questionnements encore en suspens.

Au-delà d'un simple recueil d'expériences, ces documents proposent une lecture analytique des pratiques développées, en mettant en évidence les enseignements transférables et les points de vigilance à considérer pour de futures interventions. Ils ont ainsi vocation à servir à la fois de support d'apprentissage interne et d'outil de diffusion auprès d'autres acteurs souhaitant s'inspirer de ces approches.

7. Diagnostic Participatif de Genre



En 2022, Habitat-Cité et OJUCAH ont conduit un diagnostic participatif de genre (DPG), dans un contexte marqué par la mise en œuvre, depuis 2018, d'un projet multi-pays et multi-partenaires intégrant des activités en direction des femmes, mais sans ressources spécifiquement dédiées à la transformation des normes et rapports de genre. Cette initiative est née d'un besoin partagé de renforcer la compréhension des enjeux liés au genre et d'améliorer l'intégration de cette dimension dans les interventions.



Ce processus s'est inscrit dans une dynamique de réflexion collective, nourrie à la fois par des échanges internes à Habitat-Cité, parfois marqués par des positions divergentes, et par un dialogue avec les partenaires (CRATERre, OJUCAH, FUNDASAL, ATECO). Il traduit également une volonté affirmée d'aller au-delà d'une approche ciblant uniquement les femmes, pour s'engager plus largement dans la prise en compte des inégalités de genre et des violences faites aux femmes et aux filles.

Le diagnostic participatif de genre peut être défini comme un processus d'analyse collaborative visant à comprendre une situation donnée à partir des savoirs et des expériences des personnes concernées. Dans ce cadre, il a permis de dresser un état des lieux genré du contexte d'intervention, et d'identifier les principales problématiques rencontrées par les femmes, les jeunes filles et les enfants dans les communautés rurales de la vallée de Jacmel et de Bainet.



Sur le plan méthodologique, la démarche s'est déroulée en plusieurs étapes. Une première phase a consisté à définir les axes d'analyse et les outils de collecte (questionnaires, focus groups, ateliers participatifs). Une seconde phase a porté sur la formation des équipes et la co-construction du guide d'enquête, mobilisant des consultantes haïtiennes, des membres du pôle genre d'OJUCAH, des artisanes de la construction et des bénévoles. Au total, 12 journées de terrain ont été organisées dans les localités de Laval Poli, Denard et Brésilienne, impliquant un large éventail de participant-es : 50

femmes, 26 hommes, 81 filles, 35 garçons ainsi que 15 membres des équipes d'OJUCAH et d'ATECO.

En complément, un guide méthodologique a été élaboré afin de formaliser les outils et approches mobilisés lors des ateliers participatifs. Structuré autour de six thématiques principales, il aborde notamment l'analyse de la division sexuelle du travail, les inégalités économiques, sociales et politiques, les enjeux de santé sexuelle et reproductive et les violences de genre, la sexuation de l'espace, la déconstruction des stéréotypes ainsi que l'analyse des rôles et interactions entre les acteurs et actrices.

Au-delà de la production de connaissances, ce diagnostic a constitué une étape clé dans l'évolution des pratiques des partenaires, en contribuant à renforcer leurs capacités d'analyse, à faire émerger des questionnements critiques et à poser les bases d'une meilleure intégration du genre dans les projets futurs.

[« Réaliser un diagnostic participatif de genre en Haïti pour adopter une approche intégrée du genre »](#)

V. Conclusion

Au terme de cette démarche de capitalisation, le projet CAPI met en évidence la richesse des expériences accumulées entre 2017 et 2025, ainsi que la pertinence des approches développées pour améliorer durablement l'habitat et les conditions de vie des communautés rurales en Haïti. Malgré un contexte particulièrement instable, marqué par des crises sécuritaires, économiques et environnementales, les actions menées ont permis de produire des résultats significatifs, tant sur le plan technique que social.

Cette capitalisation souligne en particulier la valeur ajoutée d'une approche intégrée, combinant amélioration du bâti, prise en compte des enjeux de genre, attention aux problématiques environnementales et ancrage dans des dynamiques participatives. Le renforcement des capacités des acteurs locaux, notamment des artisan·es et des organisations partenaires, apparaît comme un levier central pour assurer la durabilité des actions engagées. De même, l'implication des communautés dans les différentes phases des projets a contribué à favoriser l'appropriation des solutions proposées et à renforcer leur pertinence.

Toutefois, ce travail met également en lumière des limites et des défis persistants. La dépendance aux financements extérieurs, l'instabilité du contexte haïtien, les contraintes d'accès aux ressources et les inégalités structurelles, notamment de genre, continuent de peser sur la pérennité des initiatives. Par ailleurs, certaines ambitions, en particulier en

matière de transformation des normes sociales ou de diffusion à plus grande échelle des pratiques, nécessitent encore des efforts soutenus et des moyens adaptés.

Les enseignements tirés de cette capitalisation invitent ainsi à consolider les acquis, tout en poursuivant l'adaptation des stratégies d'intervention. Ils soulignent l'importance de renforcer les mécanismes de pérennisation, notamment à travers l'autonomisation des partenaires locaux, la structuration de dispositifs économiques solidaires et le développement de partenariats diversifiés. Ils appellent également à approfondir l'intégration transversale du genre et de l'environnement, en les inscrivant davantage au cœur des pratiques et des modèles d'intervention.

Enfin, cette démarche confirme l'intérêt de la capitalisation comme outil d'apprentissage collectif, permettant non seulement de valoriser les expériences passées, mais aussi d'éclairer les choix futurs. Les connaissances produites ont vocation à nourrir les interventions à venir en Haïti, mais également à inspirer d'autres initiatives dans des contextes similaires. Dans cette perspective, le projet CAPI constitue une étape clé vers une meilleure compréhension des dynamiques locales et vers le développement de réponses plus durables, inclusives et adaptées aux réalités des territoires.

VI. Annexes

